



Tonneins - Marmande

au titre de l'aléa de débordement de la Garonne



Région

Aquitaine

Département

Lot et Garonne

Liste des Intercommunalités

Communauté d'Agglomération du Val de Garonne

Liste des 19 communes

Tonneins, Villeton, Lagruere, Fauillet, Senestis, Fauquierolles, Longueville, Taillebourg, Caumont sur Garonne, Fourques sur Garonne, Saint Pardoux du Breuil, Marmande, Montpouillan, Gaujac, Marcellus, Sainte Bazeille, Couthures sur Garonne, Meilhan sur Garonne, Jusix

Critère d'Importance du Risque

Impacts sur la Santé Humaine

Types de phénomènes	Population permanente en EAIP ¹ (nb d'habitants)	Part de la population permanente en EAIP (TRI)	Part de la population en EAIP rapportée au bassin AG	Population totale du TRI (nb d'hab.)
« Débordements de cours d'eau »	16 577	43,6 %	1,3 %	38 034

Impacts sur les Activités Économiques

Types de phénomènes	Nombre d'emplois en EAIP	Part des emplois en EAIP rapportée au bassin AG	Potentiel touristique
« Débordements de cours d'eau »	7 696	1,6 %	Moyen

Types de phénomènes et enjeux

Phénomènes de crues fluviales présentant une menace modérée pour la vie humaine.

Présence d'enjeux conséquents.

Les communes importantes de Marmande et de Tonneins concentrent les enjeux de populations et d'activités.

Phénomènes passés particulièrement remarquables

(des informations complètes sur les phénomènes passés se trouvent dans l'Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondation – EPRI)

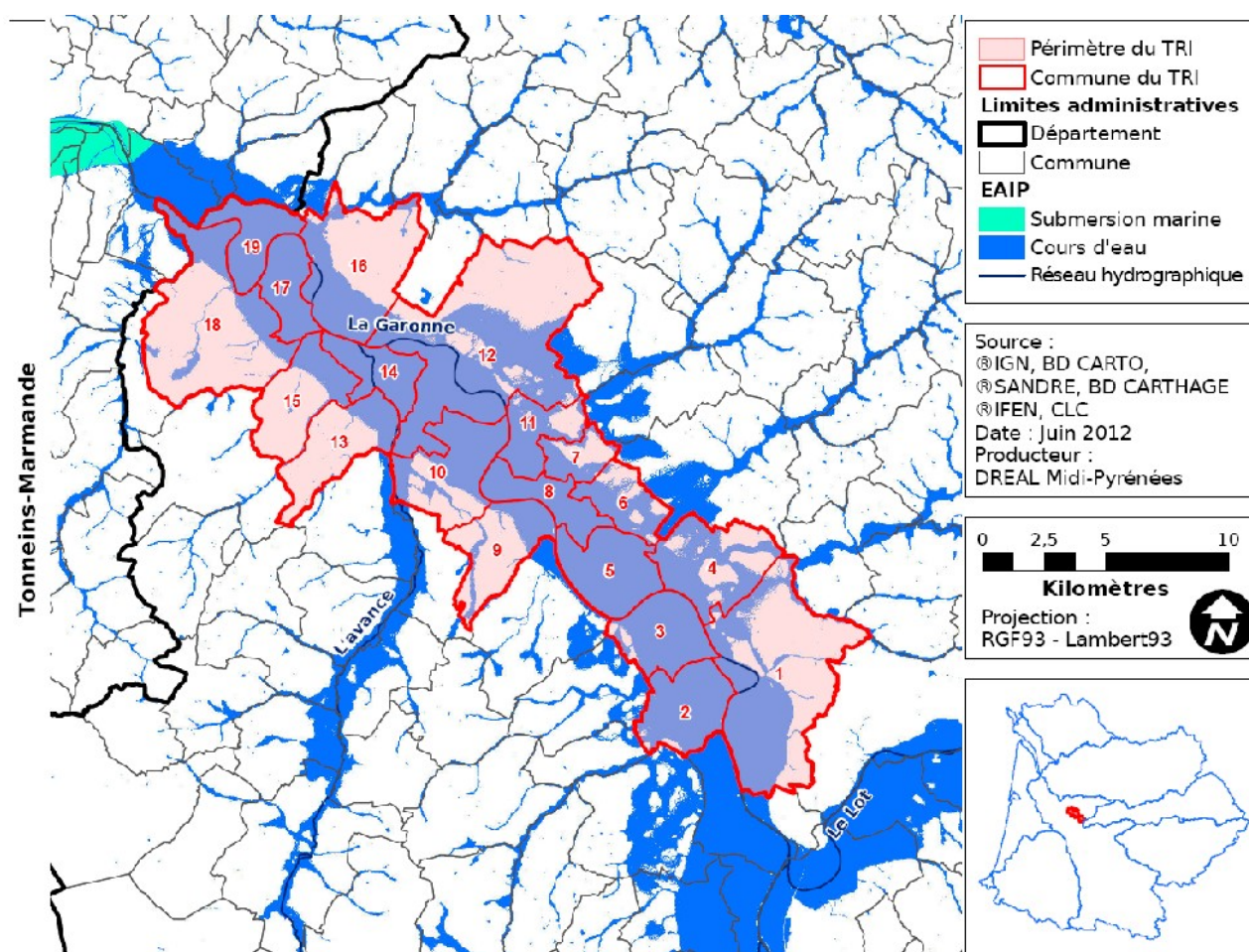
- 23 et 24 juin 1875 : crue généralisée sur le bassin de la Garonne.

- 4 mars 1930 : crue de la Garonne, les niveaux atteints à Tonneins (10,72 m) et à La Réole dépassent ceux de 1875; les dégâts sont importants (1 milliard de francs 1930).

- 1^{er} au 5 février 1952 : 10,81 m atteints à Tonneins, la crue fera 6 à 7 victimes.

1 EAIP : Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles utilisée dans l'Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondation pour calculer les indicateurs population et emplois, notamment. Cette enveloppe approchée ne correspond pas à une zone inondable, mais seulement à l'appréciation du maximum d'espace qui peut être couvert par l'eau en cas de submersion.

Informations cartographiques



Tonneins (1)

Lagruere (3)

Senestis (5)

Longueville (7)

Caumont sur Garonne (9)

Saint Pardoux du Breuil (11)

Montpouillan (13)

Marcellus (15)

Couthures sur Garonne (17)

Jusix (19)

Villeton (2)

Fauillet (4)

Fauguerolles (6)

Taillebourg (8)

Fourques sur Garonne (10)

Marmande (12)

Gaujac (14)

Sainte Bazeille (16)

Meilhan sur Garonne (18)

Facteurs d'intérêt à agir

Niveau de prise en charge du risque: PPRI Garonne approuvés le 7 septembre 2010 sur le territoire des 19 communes du TRI (révision de PER).

Syndicats Intercommunaux de Protection contre les inondations (SIPI).

Outils de gestion actuels à l'échelle intercommunale

Gestion des milieux aquatiques et marins SAGE Garonne pris en compte dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération.

L'EPTB SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne) couvre le territoire du TRI proposé.

Gestion de l'aménagement du territoire Communauté d'Agglomération du Val de Garonne
SCOT en cours d'élaboration.

Réflexions et projet de réorganisation de l'intercommunalité gérant les digues.

Informations concernant la future stratégie locale (périmètres de réflexion)

Bassin versant potentiel Les affluents pourront être pris en compte de manière élargie dans le périmètre de la stratégie locale.

Maitrise d'ouvrage possible Communauté d'Agglomération du Val de Garonne.

Présence du SMEAG comme structure pouvant assurer la coordination des démarches.